

Manifestations cliniques à la suite de la vaccination des enfants et recommandations dans le contexte de la COVID-19

AVIS DU COMITÉ SUR L'IMMUNISATION DU QUÉBEC

10 décembre 2020

Contexte

Récemment, un avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) a été publié sur les manifestations cliniques à la suite de la vaccination contre l'influenza et recommandations dans le contexte de la COVID-19, en réponse à une question du Groupe Central ESPRI (GCE) : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3086-manifestations-cliniques-vaccination-influenza-covid19>.

Le GCE a demandé l'avis du CIQ sur la conduite à suivre en présence de manifestations cliniques à la suite de la vaccination des enfants dans le contexte de la COVID-19.

Mise en garde : Ces recommandations ne s'appliquent pas dans le contexte où un enfant aurait eu un contact à risque élevé ou modéré avec un cas de COVID-19 chez qui il faut appliquer la conduite recommandée sans tenir compte de la vaccination.

Recommandations du CIQ¹

Les recommandations actuelles en présence de symptômes compatibles avec la COVID-19 chez les enfants sont les suivantes :

« Les symptômes à surveiller sont : fièvre, toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge, nez qui coule ou nez bouché, perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique), nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre.

Si un enfant présente un ou plusieurs de ces symptômes, il doit rester à la maison et éviter les contacts avec d'autres personnes. Le parent doit attendre 24 heures avant d'évaluer l'évolution des symptômes. Après cette période d'observation de 24 heures, le parent doit utiliser l'outil d'autoévaluation [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou composer le 1-877 644-4545 et suivre les directives qui lui seront données pour savoir si l'enfant devrait être testé ou s'il peut retourner à l'école ou au service de garde ».

Les manifestations cliniques possibles à la suite de l'administration des vaccins prévus au calendrier des enfants et pouvant être compatibles avec la COVID-19 sont les suivantes : fièvre, diminution de l'appétit, fatigue, vomissements, diarrhée, nausées et myalgies.

¹ Ces recommandations ont été proposées par le Groupe Central ESPRI et approuvées par le CIQ.

1) Recommandations à la suite de l'administration des vaccins inactivés :

Si un ou des symptômes surviennent dans les 24 heures suivant la vaccination, surveiller l'évolution des symptômes dans les 48 heures suivantes. Si les symptômes évoluent favorablement ou sont résolus pendant cette période d'observation, il n'est pas nécessaire de référer pour un test de COVID-19. Si les symptômes persistent ou augmentent pendant cette période d'observation, référer à l'outil d'autoévaluation, à un professionnel de la santé pour un suivi clinique ou au 811.

Si les symptômes surviennent plus de 24 heures après la vaccination, il est peu probable que les symptômes soient liés au vaccin. Référer à l'outil d'autoévaluation, à un professionnel de la santé pour un suivi clinique ou au 811.

2) Recommandations à la suite de l'administration des vaccins à virus vivants atténués :

Généralement, les réactions systémiques à la suite de l'administration de ces vaccins surviennent plusieurs jours après la vaccination (ex. \pm 5 à 12 jours pour la fièvre après l'administration du vaccin RRO-Var). En présence de ces réactions, plusieurs jours après la vaccination, surveiller l'évolution des symptômes dans les 48 heures suivantes. Si les symptômes évoluent favorablement ou sont résolus pendant cette période d'observation, il n'est pas nécessaire de référer pour un test de COVID-19. Si les symptômes persistent ou augmentent, référer à l'outil d'autoévaluation, à un professionnel de la santé pour un suivi clinique ou au 811. La possibilité que des réactions systémiques surviennent plus rapidement après la vaccination, comme c'est le cas pour le vaccin contre le rotavirus, doit également être considérée dans l'évaluation par le professionnel de la santé.

Il faut noter que l'enfant peut recevoir à la fois un vaccin inactivé et un vaccin à virus vivant atténué lors d'une même visite. Par ailleurs, en présence de symptômes compatibles avec la COVID-19, l'enfant doit rester à la maison, éviter les **contacts avec d'autres personnes** et suivre les recommandations en vigueur pour la levée de l'isolement.

Manifestations cliniques à la suite de la vaccination des enfants et recommandations dans le contexte de la COVID-19

AUTEUR

Comité sur l'immunisation du Québec

RÉDACTEURS

Marilou Kiely
Gaston De Serres
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Groupe Central ESPRI :

Eveline Toth, ministère de la Santé et des Services sociaux
Chantal Boulet, Direction de santé publique de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre
Sandra Giroux, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Jean-Luc Grenier, Direction de santé publique des Laurentides
Monique Landry, Direction de santé publique des Laurentides
Renée Roussel, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Direction de la santé publique et Service de médecine communautaire
Michèle Tremblay, Direction régionale de santé publique de Montréal

MISE EN PAGE

Marie-France Richard, agente administrative
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

© Gouvernement du Québec (2020)

N° de publication : 3092